



Termes de Références

« Etude bio-comportementale auprès des réfugié-e-s »

En relation avec la prise en charge médicale et le bien être des réfugié-e-s

I. Contexte opérationnel du projet : « Accès aux soins médicaux pour les réfugiés urbains au Maroc »

Les flux de migration mixte ne cessent de croître à travers le monde, la Déclaration de New York signée en 2016 est devenue un texte de référence capital pour la protection des réfugiés à l'échelle mondiale. Elle exprime une vision de responsabilité partagée entre les Etats Membres et fournit un cadre d'action global pour les réfugiés. La Déclaration a également amorcé le processus d'adoption de deux Pactes Mondiaux, à savoir le Pacte Mondial sur les Réfugiés et le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Ces deux Pactes ont été adoptés respectivement à New York et à Marrakech en décembre 2018, avec pour objectif de renforcer la gestion internationale des mouvements migratoires. Ils ont également pour but de réaffirmer l'engagement des pays pour atteindre leurs objectifs en matière de migration et d'asile : un engagement fondé sur une nouvelle approche multipartite, mis en œuvre « par tous les acteurs de la société ».

Dans ce contexte, le Haut-Commissariat des Réfugiés « HCR » et l'Association Marocaine de Planification Familiale « AMPF » **œuvrent** à travers le programme de protection et d'intégration des réfugiés dans le système national marocain. En effet, les partenariats multiples et stratégiques (Départements Institutionnels, ONG et **secteur privé**) et le contexte politique particulièrement favorable (Orientations Royales, Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (SNIA), reformes du système de santé) constituent des opportunités potentielles pour pouvoir développer **un plan national commun, en ligne avec le Pacte Mondial des Réfugiés et la SNIA.**

L'année 2023 constitue un tournant stratégique pour le HCR puisqu'il entame avec ses partenaires de mise en œuvre un cycle pluriannuel (2023-2025) qui s'appuie sur un cadre stratégique par rapport aux domaines d'interventions prioritaires et aux résultats escomptés, en soutien à la mise en œuvre de la SNIA.

La stratégie pluriannuelle du HCR en alignement avec les objectifs du Pacte Mondial des Réfugiés, vient pour renforcer les mécanismes de réponses intégrées aux besoins des réfugiés et **prioriser** les axes d'intervention, en vue de renforcer la protection et l'intégration socio-économiques des réfugiés.



En ce sens, l'AMPF a opté dans son intervention médicale pour une prise en charge (PEC) reposant sur les Droits de l'Homme, en s'appuyant sur l'approche communautaire basée essentiellement sur l'Âge, le Genre et la Diversité.

Néanmoins, malgré les avancées du programme en termes de PEC médicale des réfugiés, certains difficultés et défis opérationnels persistent et nécessitent donc une analyse et un examen approfondis.

Parmi les difficultés et défis enregistrés, on peut citer : l'augmentation du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile, la grande diversité des pays d'origine, la dispersion géographique des réfugiés et l'émergence de nouveaux cas nécessitant une PEC d'une manière régulière et généralement assez onéreuses (c'est le cas pour les maladies chroniques, les cas lourds et les pathologies psychiatriques).

Ainsi, cette étude bio-comportementale permettra notamment d'évaluer le coût de PEC des pathologies prédominantes dans les centres de l'AMPF en comparaison à celui pratiqué dans les structures de santé publique. D'autre part, les données chiffrées disponibles qui ressortiront de cette étude vont servir de base de discussion avec l'Etat marocain quant à l'inclusion des réfugiés dans les programmes nationaux telle que le Registre Social Unifié ou le « RSU » et l'Assurance Maladie Obligatoire ou « AMO ».

Un autre aspect de l'étude concernera la pertinence et la qualité des services de santé offerts aux réfugiés en relation avec les tendances des pathologies prépondérantes (par groupe d'âge, genre et diversité).

II. Objectifs de l'Etude

Dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins et prestations de services (Quality of Care « QOC »), dispensés aux réfugié-e-s et en vue d'établir un référentiel pour des services de santé de qualité adapté à cette catégorie de population, l'AMPF prévoit de réaliser une étude bio-comportementale des réfugié-e-s en matière de PEC médicale, en relation avec les pathologies prédominantes dans les 4 sites d'intervention prioritaires de l'AMPF (Villes d'Oujda, Marrakech, Rabat et Casablanca).

A/ Objectif global de l'étude

Cette étude a pour objectif d'actualiser les informations stratégiques concernant la santé et le bien être des réfugié-e-s pour orienter et renforcer les programmes de prévention et de P.E.C médicale destinés à cette population.

B/ Objectifs spécifiques

- Obtenir des données actualisées sur la situation et besoins saillants en santé des réfugié-e-s ;
 - Caractéristiques et conditions de vie ;
 - Etat de santé des réfugié-e-s (tendances des pathologies) ;



- Accès aux soins et services de santé (tendances pour les soins de 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème} niveau) ;
 - Stigmatisation et discrimination ;
 - Coût moyen de la PEC des pathologies prédominantes en particulier pour les maladies chroniques et lourdes ;
- Obtenir des données actualisées sur la prévalence (VIH, T.B, HVC, Maladies chroniques)
 - Disposer des informations stratégiques pour renforcer et étendre les programmes, les services de prévention et de PEC
 - Liste des prestations rendues (gratuites & payantes) dans les structures publiques de santé & PPS (par ville)

Cette étude sera conduite par un consultant expert en matière de la santé publique. Elle ciblera les villes de Casablanca, Oujda, Tanger (éventuellement Rabat), comme sites d'intervention. Le consultant combinera entre les critères scientifiques et sociales, en prenant en considération les pathologies fréquentes et répandues, le nombre et la concentration de la population, l'âge, le genre et l'interculturalité dans sa diversité en exploitant les données des années 2022 et 2023 comme années de référence.

Les résultats de l'étude serviront de ligne conductrice pour orienter notre stratégie d'intervention en vue de répondre au mieux et d'apporter des réponses durables et intégrées, basées essentiellement sur une approche centrée sur le réfugié dans sa dimension humaine (socio-culturelle, économique, religieuse, climatique etc....)

Aussi, cette étude complétera les travaux de collecte d'informations et de données effectuées par l'équipe du projet dans les différents sites, en vue de dresser une cartographie des pathologies dominantes dans le but de mieux comprendre la situation et d'en déterminer les causes et les tendances.

III. Livrables attendus

- Un document Draft et un document final contenant le référentiel de l'évaluation de satisfaction des réfugiés et D.A pour les services de santé reçus dans les différentes structures de P.E.C avec une cartographie des maladies et pathologies prédominantes dans les différents sites couverts par l'AMPF ;
- Liste des prestations rendues (gratuites/ payantes) dans le secteur public & dans les centres de l'AMPF par ville ;
- Une présentation interactive du document draft et final ;
- Animation d'un atelier de validation de l'étude avec les parties prenantes clés.
- Une base de données et une analyse sur le coût moyen mensuel par pathologie pour les patients atteints de maladies chroniques, sur base des informations dont l'association disposent (composante).



IV. Méthodologie proposée :

- Revue documentaire approfondie des référentiels de Q.O.C existants et des meilleures pratiques internationales en matière de Q.O.C.
- Entretiens individuels et/ou focus groupes avec les prestataires, les agents communautaires, les responsables des structures sanitaires & de santé publique, les experts du domaine et les bénéficiaires.
- Analyse des bases de données de l'AMPF, dans le respect des conditions de confidentialités sur les données personnelles, concernant les cas chroniques et lourds (pathologies, médicaments, traitements, PEC, coûts/pathologies).
- Analyse des données recueillies et rédaction du document intermédiaire et final, en intégrant les retours et les contributions des parties prenantes.

V. Profil du/de la consultant(e) :

- Le/la consultant(e) devra posséder une formation académique solide dans un domaine pertinent, tel que la santé publique, les sciences sociales, l'éthique médicale, le droit ou d'autres domaines connexes. Une spécialisation ou une expérience supplémentaire en matière de qualité des services médicaux serait un atout.
- Expertise avérée dans le domaine de la Qualité des services médicaux.
- Expérience démontrée dans l'élaboration de référentiels déontologiques similaires en relation avec la santé.
- Compétence probante en communication.

VI. Durée et calendrier :

- La consultation sera menée sur une période de 8 semaines, à compter de la date de signature du contrat.
- Le calendrier détaillé, incluant les différentes étapes et les délais associés, sera élaboré en concertation avec le/la consultant(e) retenu(e).

VII. Budget :

- Le budget alloué à cette consultation devra couvrir les honoraires du/de la consultant(e), les frais de déplacement et les autres frais liés à la réalisation de la consultation.
- Les propositions budgétaires doivent être soumises conformément aux instructions fournies dans la section "Modalités de soumission" ci-dessous.



VIII. Modalités de soumission :

Les candidats intéressés sont invités à soumettre les éléments suivants :

- Une proposition technique détaillant l'approche méthodologique proposée, le calendrier et les compétences du/de la consultant(e).
- Une proposition financière détaillée incluant les honoraires, les frais de déplacement et autres frais connexes.
- Un CV à jour mettant en évidence l'expertise et l'expérience pertinente du/de la consultant(e).
- Les propositions doivent être soumises par courrier électronique à [ampf@ampf.org.ma] en précisant en objet de mail « **Candida_étude_bio-com** » ou par dépôt de dossier physique au siège de l'organisation sis à 6 rue Ibn El Kadi, les orangers-Rabat avant la date limite de réception fixée au **[13 Octobre 2023 avant minuit]**

IX. Sélection du/de la consultant(e) :

- Les propositions soumises seront évaluées en fonction de la pertinence de l'approche méthodologique, de l'expérience du/de la consultant(e) et de la proposition budgétaire.
- Une courte liste de candidats qui pourront être invités à participer à des entretiens ou à fournir des informations supplémentaires avant la sélection finale.

X. Renseignements complémentaires :

Pour toute demande de renseignements supplémentaires concernant cette consultation, veuillez nous contacter via l'adresse mail suivante : [ampf@ampf.org.ma] .